Rapport public Parcoursup session 2025

GRETA-CFA Alpes Provence - Lycée Honoré Romane - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

GRETA-CFA Alpes Provence - Lycée Honoré Romane - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (32875)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
GRETA-CFA Alpes Provence - Lycée Honoré Romane - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (32875)	Jury par défaut	Tous les candidats	6	109	1

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières littéraires, langues et histoire / géographie	Notes obtenues en français, histoire géographie et langues des bulletins. L'attitude positive face au travail dans ces matières est importante.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Investissement autonomie et capacité à travailler en groupe	Appréciations des enseignants dans les bulletins scolaires concernant l'investissement dans le travail et les efforts entrepris.	Très important
Savoir-être	Assiduité, rigueur et sens de l'effort	Appréciations des enseignants dans les bulletins scolaires concernant l'investissement dans le travail et l'attitude en classe.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Un projet professionnel conforme avec la formation	La lettre de motivation est lue avec attention. Le candidat doit montre ce qui l'attire dans la formation choisie. La lettre doit être personnalisée.	Très important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements personnels associatifs (écologie...)	L'investissement du candidat dans des projets associatifs ou autres activités annexes.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Il est impératif (plus que recommandé) que les candidats aient suivis au moins l'anglais en LV1 ou LV2 et une deuxième langue (italien ou espagnol).
Les absences et le comportement en classe sont deux critères phares qui peuvent conduire à ne pas classer un candidat.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Les dossiers ont été examinés avec soin en montrant l'évolution et le parcours du candidat.

Les modalités d'examen des voeux

La commision d'examen des voeux, constituée d'enseignants et de membres de la direction, étudie les dossiers par filières pour un classement majoritairement qualitatif. Une attention toute particulière est apportée aux appréciations des bulletins, de la fiche avenir mais aussi et surtout à la lettre de motivation qui doit faire ressortir le choix réfléchit et motivé du candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le BTS Tourisme forme à une diversité de métiers (conseiller en voyages en agence de voyages, Tour opérateur, conseiller en séjours en Office de tourisme, guide accompagnateur, métiers d'accueil et de renseignements des touristes au sein des écoles de ski, musées, résidences de tourisme...) et offre une poursuite d'étude en BAC+3 TP Responsable de développement touristique territorial dans notre établissement. Le niveau BAC+3 est assuré en fin de formation au sein de notre établissement avec une formation en alternance possible.
Conseils :
- Curiosité et culture générale sur les voyages sont des éléments essentiels.
- Un accompagnement personnalisé des étudiants permet de développer de la rigeur professionnelle (savoir être, relation client, curiosité, ouverture d'esprit).
- Le projet de formation motivé doit être personnalisé et montrer au jury la persévérance, la curisosté, l'ouvertude d'esprit du candidat.

Signature :
OLIVIER LEAU,
Chef d'établissement de l'établissement GRETA-CFA Alpes Provence - Lycée Honoré Romane